

#2ème trimestre 2022

## ACTIVITES DE CHANTIER SUR LA PERIODE

Les travaux se concentrent autour du cours d'eau Saint-Antoine, avec les opérations suivantes :

- Reprofilage du torrent Saint-Antoine (busage du cours d'eau, démolition des massifs en béton, terrassement, enrochement des berges, bétonnage et pavage) ;
- Evacuation des produits de démolition sur différentes plateformes ;
- Préparation de la plateforme en vue de la pose du pont provisoire.

## LOCALISATION DES POINTS DE SUIVI DES RETOMBÉES DE POUSSIÈRES

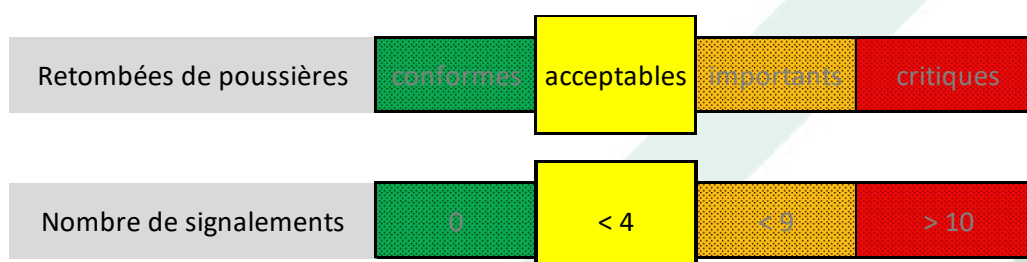


Méthode de mesure des retombées de poussières selon la norme NF X 43-014 : Suivi en continu par prélèvement sur jauges pendant une durée de 1 mois, analyse de la quantité de poussières collectées

#2<sup>ème</sup> trimestre 2022

## APPRECIATION GENERALE SUR LES EMISSIONS DE POUSSIÈRES

Quelques problématiques poussières constatées sur le 2<sup>ème</sup> trimestre 2022.



## SYNTHESE DES MESURES

ANNEE 2022	Avril-mai 2022	Mai-juin 2022	Juin-juillet 2022
Conformité des valeurs mesurées (% de valeurs sous la référence de 500 mg/m <sup>2</sup> .jour) (1)	100%	-	75%
Nombre de signalements de riverains liés aux émissions de poussières	0	3	0

(1) 500 mg/m<sup>2</sup>.jour est le seuil applicable aux carrières classées à autorisation préfectorale au titre des ICPE et pris en référence pour les installations de TELT en l'absence de seuils réglementaires explicites sur les retombées de poussières. Il concerne les points de mesure implantés à proximité immédiate des premiers bâtiments accueillant des personnes sensibles (centre de soins, crèche, école) ou des premières habitations situées à moins de 1500 mètres des limites de propriétés de l'exploitation, sous les vents dominants. Par simplification ce seuil est appliqué à tous les points surveillés hors point témoin de manière à évaluer l'impact du chantier.

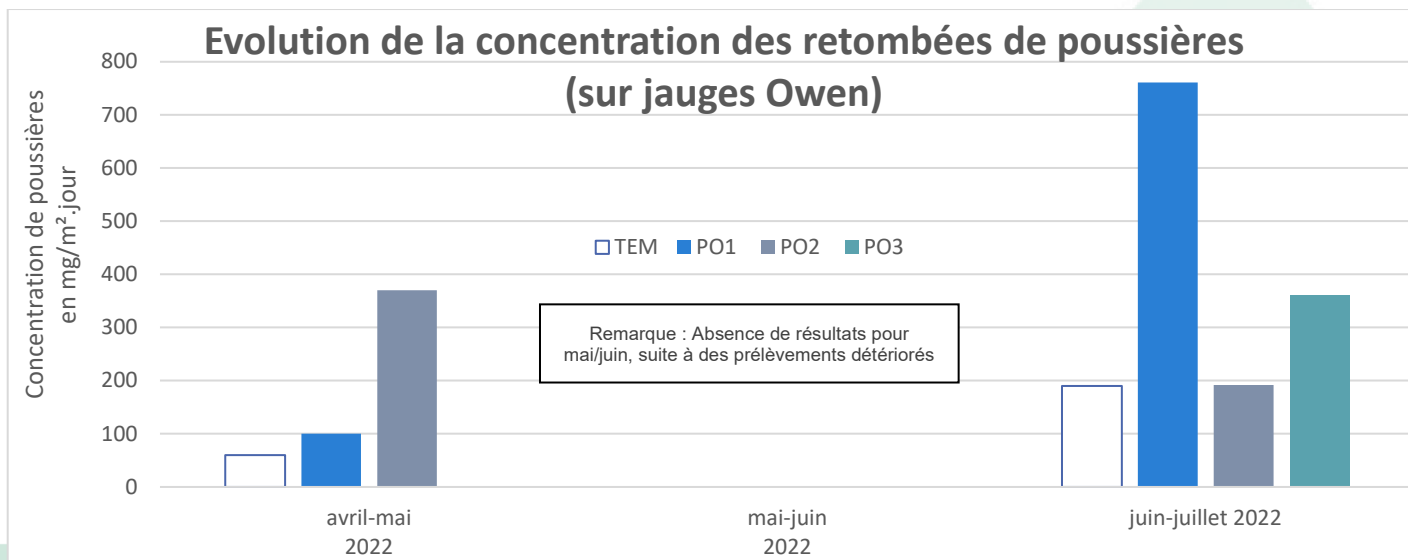
Réglementairement les concentrations à évaluer doivent être exprimées en moyenne annuelle (moyenne des valeurs mesurées sur les 12 derniers mois).

## PLUS DANS LE DETAIL

Les niveaux d'empoussièrement sont relativement variables sur le trimestre. En effet, la valeur objectif de 500 mg/m<sup>2</sup>/jour est bien respectée au mois d'avril/mai ainsi qu'en deux points sur trois au mois de juin/juillet, toutefois un dépassement est observé sur cette même période au point PO1.

Une attention sera portée sur l'évolution des concentrations sur les prochains mois pour s'assurer du respect de la moyenne annuelle.

#2ème trimestre 2022



## FOCUS SUR LES SIGNALEMENTS DES RIVERAINS

Trois signalements d'émission de poussières ont été enregistrés sur le 2<sup>ème</sup> trimestre 2022. Les arrosages des pistes et balayage des routes ont été renforcés.

Date	Description de la nuisance	Localisation de la nuisance	Sources du chantier à l'origine de la nuisance	Actions correctives
19/05/22	Poussières au sol de la rue du Lavoir	Rue du Lavoir	Travaux réalisés au niveau du pont St Antoine, en proximité directe de la rue du Lavoir	Renforcement de l'arrosage du chantier, couplé à l'intensification du balayage de la route. En complément, passage d'une balayeuse aspiratrice avant chaque week-end.
20/05/22	Emissions de poussières à proximité de la société Casarin	Lotissement de la Boucle	Passages de camions de chantier au niveau de la société Casarin, couplés à un vent soutenu	Echanges avec M. Casarin qui va arroser sa zone de dépôt.
23/05/22	Nuage de poussières	Rue du Lavoir	Travaux réalisés au niveau du pont St Antoine, en proximité directe de la rue du Lavoir	Passage de l'arroseuse et d'une balayeuse. Rappel aux équipes pour accentuer la fréquence d'arrosage en cas de besoin, et au passage d'une balayeuse aspiratrice avant chaque week-end.

**TELT reste attentif aux besoins des riverains pour remédier aux situations de gêne occasionnée par les émissions de poussières générées par le chantier.**